# Sécurité Civile

La Ville Vous informe

Ville de Trois-Pistoles

# **PRÊT À FAIRE FACE 72 HEURES?**

# Se préparer aux sinistres

Un sinistre peut survenir à tout instant. Suivez nos conseils pour vous préparer à diverses situations d'urgence afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Préparez votre plan familial d'urgence et faites-le connaître à tous les occupants de votre domicile.

Renseignez-vous sur les sinistres pouvant survenir dans votre localité et apprenez comment y faire face.



Volume 3

En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt?

Québec ##

# Prévoyez les articles nécessaires pour vos besoins essentiels

En cas de situation d'urgence, vous et votre famille devrez peut-être subvenir à vos besoins de première nécessité dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels. Il est donc important de préparer une trousse d'urgence, c'est à-dire d'avoir en tout temps chez vous les articles essentiels suivants :



**L'Eau potable** deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours

**Nourriture non périssable** des provisions pour au moins trois jours

# Ouvre-boîte manuel

Radio à piles avec piles de rechange

Lampe de poche avec piles de rechange

**Trousse de premiers soins** bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques

# Chandelles

**Briquet ou allumettes** 

# Pour encore plus de précaution :

Sifflet pour signaler votre présence aux secouristes

Masques antipoussières pour filtrer l'air contaminé

# Si vous devez évacuer votre domicile en cas d'urgence

Articles à emporter en cas d'évacuation :

#### Médicaments

**Articles pour l'hygiène** brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sacs à ordures

Vêtements de rechange

Couvertures

Argent comptant et monnaie

Clés de voiture et de maison

**Papiers personnels importants** comme les photocopies de vos pièces d'identité

Articles pour bébés lait maternisé, couches jetables, biberons

Articles pour animaux domestiques nourriture, médicaments, laisse

#### **Conseils:**

Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac.

Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.



Selon la gravité de la situation, les autorités peuvent vous demander d'évacuer votre domicile ou d'y rester pour votre sécurité ou votre santé

# Si on vous demande d'évacuer votre domicile :

Quittez immédiatement.

Suivez les directives des autorités.

Si on vous le demande, coupez l'eau et l'électricité.





Coupez le gaz uniquement si on l'exige, puisque seule la compagnie peut le rétablir, ce qui peut prendre un certain temps.

Emportez vos articles essentiels (trousse d'urgence).

Mettez vos animaux domestiques en sécurité ou emmenez-les au centre de services aux sinistrés, si ce dernier le permet.

Verrouillez les portes de votre domicile.

Empruntez le parcours indiqué par les autorités pour vous rendre au centre de services aux sinistrés.

Enregistrez-vous à l'accueil du centre. Vos proches pourront ainsi vous joindre plus facilement.

Si vous décidez de vous rendre chez des amis ou des proches, informez les autorités du centre de l'endroit où vous joindre.

## En cas d'évacuation, comment se retrouver?

Lors de l'évacuation de votre domicile, il se peut que des membres de votre famille ne soient pas avec vous. Vous les retrouverez plus facilement si :

Vous avez pris connaissance des directives en cas d'urgence de l'école et de la garderie de vos enfants. Vous saurez ainsi qui appeler pour savoir où ils sont.

Vous avez convenu d'un lieu de rassemblement dans le cas où vos enfants ne seraient pas à l'école.

#### Si on vous demande de rester chez vous :

## 72 heures

À la maison, vous devez avoir suffisamment d'eau et de nourriture pour subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence.

Suivez les directives des autorités.

Suivez les nouvelles à la radio, à la télévision ou sur Internet.

## Si la situation l'exige :

Calfeutrez les portes et les fenêtres avec du ruban adhésif plastifié.

Éteignez tous les systèmes avec prise d'air extérieur (échangeur d'air, climatiseur, thermopompe, hotte de la cuisinière, sécheuse, etc.).

Bouchez les prises d'air extérieur de ces systèmes avec des chiffons ou des linges humides pour empêcher les gaz toxiques de pénétrer dans votre domicile.



Les inondations peuvent se produire en toute saison. Elles surviennent habituellement à la fonte des neiges et lors de fortes pluies.

Certains dommages causés par l'eau peuvent être évités ou limités par un clapet antirefoulement. Il s'agit d'un dispositif qui empêche l'eau d'un branchement d'égout principal surchargé ou d'une fosse septique de refouler dans le sous-sol. Le clapet se ferme automatiquement lorsque l'eau d'égout refoule. Renseignez-vous auprès d'un spécialiste en plomberie.

À l'automne, nettoyez les gouttières, les drains et enlevez les feuilles qui pourraient s'y trouver. Si la bouche d'égout refoule, communiquez avec votre municipalité.

### En cas d'alerte d'inondation

Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

Bouchez le drain au sous-sol.

Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurezvous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.

Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Source Ministère de la Sécurité publique/Sécurité civile :

http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-reparer-aux-sinistres.html

## Pour plus d'information :

Consultez le site Internet de la Ville de Trois-Pistoles

www.ville-trois-pistoles.ca

Section Services municipaux/Sécurité et prévention.

Communiquez avec l'équipe du Service des incendies et de la sécurité civile au 418 851-2219.

